

## 13. CHEVROTINES.

On n'entendait plus que le bruit régulier du ressac venant se jeter à l'assaut de la pointe de Locquirec. Les cris des oiseaux de mer s'étaient tus depuis longtemps. Ils ne criaillaient plus pour se disputer on ne sait quelle pitance, ni ne trompétaient davantage pour annoncer leur joie de se laisser planer dans le vent marin au soleil qui éclaboussait de mille couleurs ce paysage enchanteur. Depuis plusieurs heures, la lune seule noyait d'une pâle lumière le ciel et la mer, perlant d'argent la crête des vagues qui s'écrasaient sur les schistes de la côte. Les rochers, normalement du vert propre à la pierre de Locquirec, avaient pris à la nuit une teinte bleutée, empruntant avec justesse au breton le qualificatif de *glaz* qui signifie tout à la fois vert et bleu.

Et puis soudain, comme d'habitude, une détonation vint déchirer le calme nocturne et une pluie de plombs de chasse vint cingler les volets de la maison.

C'était une grosse maison qui voulait se donner des allures de manoir, construite avec la pierre verte de Locquirec appelée *maen-glaz* et coiffée d'une toiture de lauze à l'épreuve des plus fortes tempêtes venues de la Manche. Elle avait été implantée à cet endroit qui vient pointer à l'embouchure du Douron, frontière entre les Côtes d'Armor et le Finistère, fermant à l'ouest la baie de Lannion. Un immense pin maritime qui paraissait centenaire, aux branches tout aussi biscornues que son tronc gigantesque, étendait sa protection au-dessus de buissons arborescents d'hortensias qui entouraient la maison. L'ensemble était posé sur un tertre qui descendait doucement vers la mer, recouvert d'un gazon à rendre jaloux un green de golf, où poussaient çà et là des touffes d'herbe de la pampa aux longues inflorescences duveteuses courbées par le vent.

Les huisseries de la maison étaient peintes d'un rouge sombre, d'une nuance que l'on appelle sang-de-bœuf quand elle orne les pans de bois des façades des bourgs médiévaux de la région, Morlaix, Lannion, Tréguier... Des volets étaient fermés, d'autres non. Leurs faces extérieures étaient bizarrement constellées de petits impacts.

Car depuis quelques semaines, chaque soir ou presque, quelqu'un se plaisait à tirer au fusil de chasse sur cette maison qui, contrairement à ses voisines, n'était pas protégée par de hauts murs et s'exposait à de telles déprédations. Actes de malveillance gratuits ? Actes de vengeance ciblés ? Toujours est-il que les occupants vivaient désormais la peur au ventre. Quant ils se retrouvaient là, la nuit tombée, bang ! une pluie de projectiles venait s'abattre sur les beaux volets repeints à neuf il y a peu de cette belle couleur rouge sang.

Mais comment aller porter plainte contre ces agressions sans éveiller les soupçons sur une existence que l'on désire cacher au reste du monde ?

\*\*\*

L'homme marchait d'un pas lent sur le large estran que la mer découvrait à perte de vue, sur la distance de quatre kilomètres séparant les localités de Saint-Michel-en-Grève et de Plestin-les-Grèves. Il n'était pas seul, en ce bel après-midi d'un dimanche de mai, sur cette « Lieue de Grève » que les pelleteuses avaient débarrassé des ulves qui viennent régulièrement polluer ce paysage idyllique. Des couples d'amoureux, des familles, même des cavaliers peuplaient cette grande étendue de sable blond où ne subsistaient que de très rares traces de la marée verte. L'homme s'arrêtait parfois pour observer ici un petit crabe prisonnier d'une touffe d'algues brunes, là un petit coquillage d'un blanc éclatant s'offrant au soleil, ailleurs une grande laminaire dessinant une curieuse figure abstraite, plus loin un large couvercle de coquille Saint-Jacques strié de blanc et de

roux... ou encore s'arrêterait-il pour suivre des yeux un cavalier galopant sur la laisse de mer, ou bien un cerf-volant multicolore aux ailes vibrant dans le ciel sous le vent de noroît. Le spectacle était divers et varié sur cette Lieue de Grève. Mais son regard soucieux semblait montrer que ce n'était pas tant ce spectacle qui motivait cette marche lente ponctuée de haltes fréquentes mais plutôt un problème taraudant son esprit.

\*\*\*

Le jeune homme, posté au sommet du Grand Rocher surplombant la Lieue de Grève en son mitan, observait son ami qui flânait sur le sable tout en bas. Cette silhouette microscopique voulait accaparer toute son attention mais le panorama qui s'offrait à lui était exceptionnel. La grande anse où vient s'achever la baie de Lannion, entre les pointes de Plestin et de Beg-ar-Form, miroitait de mille feux sous les rayons du soleil alors qu'un bateau blanc, venant de quitter le petit port de Beg-Douar, y laissait un sillon argenté. Il lui revenait à cet instant en mémoire les paroles d'une chanson de Barbara :

*Est-ce la main de Dieu, / Est-ce la main de Diable / Qui a tissé le ciel / De ce beau matin-là, / Lui plantant dans le cœur / Un morceau de soleil / Qui se brise sur l'eau / En mille éclats vermeils ?*

*Est-ce la main de Dieu, / Est-ce la main de Diable / Qui a mis sur la mer / Cet étrange voilier / Qui, pareil au serpent, / Semble se déplier, / Noir et blanc, sur l'eau bleue / Que le vent fait danser ?*

Et lui ne pouvait s'empêcher de se demander si c'était la main de Dieu ou bien la main du Diable qui avait mis sur sa route cet homme de près de dix ans son aîné, cet homme qui avait enflammé ses sens dès leur première rencontre. Son regard se porta de nouveau sur la silhouette qui flânait sur le sable. Yann trouvait que son ami avait véritablement une démarche royale. Aussi l'avait-il surnommé « Gradlon », par référence au mythique roi d'Ys.

Ce soir ils se retrouveraient à la maison de la pointe et ils s'aimeraient.

\*\*\*

Marilyne tentait en vain de rappeler ses deux enfants et son chien qui couraient en tout sens sur la Lieue de Grève. Excédée, elle interpella son mari pour lui demander d'intervenir. Jean-Patrick, abandonnant sa rêverie, fit preuve de son autorité naturelle pour faire revenir auprès de lui aussi bien Charlotte, neuf ans, que son petit frère Éric, de deux ans son cadet. Glaou, le grand labrador noir, vint lui aussi rejoindre son maître, tête basse, la queue battant les flancs. Cette autorité valait à Jean-Patrick bien des inimitiés dans l'entreprise qu'il dirigeait, mais c'était le prix à payer pour la sortir de la crise où elle avait failli sombrer.

Un peu plus loin, les parents de Marilyne suivaient à leur rythme. Maïté, emmitouflée dans plusieurs couches de lainages, s'appuyait à droite sur une canne à pommeau d'ivoire et à gauche sur le bras de son mari. Jacques-Henry réglait son pas sur celui de son épouse. Il observait son gendre qui avait réussi à rassembler sa petite famille. Il pensait qu'il avait bien fait de lui laisser les rênes de son entreprise. Lui-même n'avait plus l'énergie nécessaire, surtout depuis la maladie de sa femme, et il avait bien du mal à se faire aux méthodes modernes. Le management, l'informatique, tout cela le dépassait un peu désormais. Mais il avait tout appris à Jean-Patrick pour en faire un vrai patron. Pas un des patrons du CAC 40, qui ne sont que des super salariés dont le seul objectif est de gagner le plus d'argent possible pour eux-mêmes et leurs amis actionnaires, mais un patron de PME, un de ceux qui sont prêts à hypothéquer leur vie pour donner du travail aux autres, prêts à aller au charbon pour faire prospérer une affaire.

Néanmoins, il lui faudrait être vigilant ; certaines rumeurs commençaient à courir à propos de Jean-Patrick, il ne fallait pas que cela vienne anéantir tous ses efforts.

\*\*\*

Gradlon et Yann se déshabillèrent mutuellement, lentement, par petits gestes attentifs. Leurs deux corps nus roulèrent sur la peau de bête à longs poils soyeux étendue devant la cheminée. Le jeu de leur musculature durant ces ébats préliminaires et la lueur dansante des flammes de l'âtre faisaient naître et mourir des successions de tableaux rougeoyants que bien des peintres auraient aimé saisir pour l'éternité à la manière de Georges de La Tour. Le corps mince et délié de Yann répondait aux sollicitations de celui plus musclé de son compagnon. Quand celui-ci le posséda, Yann ne put retenir un cri.

A ce cri vint répondre, en écho, une terrible détonation !

De nouveau, une pluie de grenailles vint cingler les volets de la maison.

Ils avaient pourtant cru pouvoir abriter tranquillement leurs amours clandestines dans cette maison isolée, louée tout spécialement. Chaque soir de rendez-vous, ils s'y rendaient séparément, discrètement, après s'être assuré chacun un alibi en béton pour justifier de leur escapade.

Malheureusement, quelqu'un avait surpris leur secret et se plaisait à les effrayer, probablement pour tenter de mettre un terme à leur liaison.

Cela ne pouvait durer davantage. Celui que son ami surnommait Gradlon se résolut à aller dès demain à la gendarmerie. Toute la nuit, il chercha le motif qu'il pourrait avancer pour justifier sa présence dans cette maison de la pointe, certains soirs de la semaine. Il crut l'avoir trouvé lorsqu'il sombra enfin dans le sommeil, au côté de son amant.

\*\*\*

Le bureau était spacieux et meublé de manière spartiate. Au centre, un grand bureau faisait reposer son épais plateau de verre sur des piètements en acier encadrant des caissons de panneaux mélaminés. Les mêmes matériaux composaient deux armoires massives adossées au mur du fond. Sur les côtés, des toiles abstraites aux couleurs criardes voisinaient avec des plannings et des tableaux statistiques tout aussi colorés. Une grande carte de la Bretagne était constellée de ronds de couleurs dont les codes s'affichaient dans l'angle inférieur droit.

La quatrième cloison, qui faisait face à l'occupant du bureau, était constituée essentiellement par une immense baie vitrée qui s'ouvrait sur le paysage. Située au dixième et dernier étage d'un immeuble bâti sur les hauteurs de Morlaix, cette pièce offrait une superbe perspective sur les deux viaducs, l'ancien, ferroviaire, et le nouveau, routier, qui enjambaient la ria encaissée de la Rivière de Morlaix. De chaque côté de la vallée, les maisons à toit d'ardoise s'accrochaient aux pentes qui descendaient vers les parkings recouvrant la rivière où une myriade de pare-brises renvoyait des éclats de soleil. Plus loin, dans le port, une forêt de mâts oscillait au gré des vents et des flots.

Jean-Patrick, en manche de chemise et la cravate desserrée sous son col ouvert, avait repoussé au centre de son bureau le clavier de son ordinateur dont l'écran avait déclenché sa veille, avec des bulles irisées dansant sur un fond de paysage marin. Pour l'heure, en ce milieu d'après-midi, il consultait les feuillets d'un dossier dont la couverture rouge était barrée d'un cachet « confidentiel ». Son téléphone émit les premières notes synthétisées de la marche triomphale d'*Aïda*. « Il faudra que je songe à changer cette musique qui m'horripile », pensa-t-il en appuyant sur la touche de prise d'appel en mains libres. La voix de la réceptionniste, située à l'étage inférieur, sortit du haut-parleur :

— Des gendarmes désirent vous voir, monsieur.

— Bien, Maryvonne, faites-les monter.

Jean-Patrick referma son dossier, le glissa dans un tiroir, se leva et alla à la rencontre des représentants de la maréchaussée dans la petite antichambre qui servait à l'occasion de salon d'attente. Mais en l'occurrence, il était délicat de faire attendre ces visiteurs un peu particuliers. Il ouvrit la porte quand les deux gendarmes apparurent. Grand, bien bâti, il dominait de près d'une tête les pandores.

— Entrez, messieurs, dit-il en s'effaçant devant eux. Asseyez-vous. En quoi puis-je vous être utile ?

— Adjudant Le Guen, gendarme Le Digonrec, de la brigade de Lanmeur, fit le plus âgé à titre de présentation. Monsieur Lahouen, nous avons eu ce matin la visite de votre adjoint, monsieur Yann Kerlan, venu déposer plainte pour des faits survenus dans des circonstances un peu particulières. Êtes-vous au courant ?

— Oui, il m'en a parlé, répondit Jean-Patrick.

Il ramena sur l'adjudant son regard qui s'était perdu sur le versant léonard de la rivière où le soleil déclinait peu à peu.

— Comme vous le savez sans doute, ajouta-t-il, j'ai développé de nouvelles activités dans l'entreprise que m'a laissée mon beau-père, monsieur Plélan, vers des secteurs touchant peu ou prou à la Défense nationale. Pour certains rendez-vous nécessitant la plus grande discrétion, j'ai loué une maison à la pointe de Locquirec. Le plus souvent c'est Yann, qui est mon adjoint mais aussi mon associé, qui est chargé de ces contacts. Il y a quelques jours, il m'a fait part de ce que les volets de la villa avaient été pris pour cible par des tirs au fusil de chasse. Pas plus tard qu'hier au soir, d'ailleurs. C'est pourquoi je lui ai conseillé ce matin d'aller déposer plainte. Je ne sais s'il s'agit de mauvaises plaisanteries, de manœuvres d'intimidation ou si nous devons craindre davantage pour notre sécurité... et surtout de celle des personnes que Yann reçoit dans cette maison. Personnes dont la qualité, vous le comprenez bien, exige la plus grande prudence.

De nouveau, son regard se perdit vers le paysage au-dessus duquel des stratus commençaient à rougeoyer.

— Effectivement, admit le sous-officier, c'est ce qu'a expliqué monsieur Kerlan. Pourriez-vous le faire venir pour que nous éclaircissons ensemble certains points ?

Jean-Patrick appuya sur une touche du combiné téléphonique.

— Yann, peux-tu venir quelques instants, s'il te plaît ?

Sans frapper, en familier des lieux, Yann Kerlan entra dans le bureau et serra la main des deux gendarmes. Il s'assit sur la chaise restée libre devant le bureau, croisa les jambes, découvrant sous le pantalon gris sombre une magnifique paire de chaussettes d'un rose du plus bel effet...

L'adjudant Le Guen lui fit répéter les termes de la déposition qu'il était venu faire le matin même à la gendarmerie et qui avait été enregistrée par le maréchal des logis de service. Cette déposition corroborait en tous points ce que venait d'expliquer Jean-Patrick Lahouen.

— Monsieur Kerlan, demanda l'adjudant, comment allez-vous à la maison de la pointe ? Avec vos invités ?

— La maison est desservie par le chemin qui fait le tour de la pointe dont les deux extrémités aboutissent à la rue de l'Église, à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. D'un côté, sous le nom de « chemin de l'Île-Verte » il prend à l'entrée du Grand Hôtel des Bains, face à l'église ; de l'autre, le « chemin de la Pointe » commence au parking de la plage de Pors-ar-Villec. Ces deux parties de chemins se rejoignent à la pointe, devant la maison. Par mesure de discrétion, mes invités et moi-même arrivons chacun par un chemin différent. De plus, comme mes invités résident le plus souvent au Grand Hôtel, ils arrivent par l'autre côté pour déjouer une éventuelle surveillance et moi-même du côté de l'hôtel. Nous venons soit en voiture, soit à pied... En fait, cela dépend de la météo, voyez-vous !

— Déjouer une éventuelle surveillance... fit le gendarme d'un air dubitatif. Il semble bien que vous ayez échoué à cet égard !

— Au début tout allait bien. Il n'y a que depuis peu de temps que nous subissons ces incidents.

— Incidents, reprit l'adjudant Le Guen, des tirs au fusil de chasse ne sont pas si anodins que cela !

Mais Yann Kerlan ne semblait pas troublé, ni inquiet, comme s'il ne se sentait pas concerné. Il arborait un petit sourire qui ne paraissant pas devoir quitter son visage quelles que soient les circonstances, en bon professionnel des relations publiques.

— N'avez-vous rien remarqué d'inhabituel au cours de ces dernières semaines, demanda Le Guen ? Vous n'avez vu personne rôder autour de la maison ? Vous n'avez pas eu l'impression d'être suivi ? Ni vos invités ?

— Non, rien de particulier, répondit Kerlan sûr de lui.

— Je suppose qu’après les coups de feu, vous n’avez pas regardé à l’extérieur ? Vous n’avez vu personne s’enfuir, par exemple ?

— Non, adjudant ! Vous ne pensez pas que j’allais me précipiter à la fenêtre au risque de me faire plomber la peau ?

— Naturellement. Je vous comprends, laissa tomber l’adjudant Le Guen.

L’adjudant se tourna vers son adjoint, comme pour lui demander s’il voyait d’autres choses à demander. Puis il prit congé des deux hommes :

— Je vous remercie, messieurs. Je pense que nos collègues du service scientifique vont mener quelques investigations balistiques. Et puis nous mettrons en place un discret dispositif de surveillance.

Les deux gendarmes se retirèrent.

— Merci Yann, fit Jean-Patrick à son jeune associé. Nous nous reverrons tout à l’heure pour mettre au point une stratégie dans le dossier Electronic-International SA.

» Jette un œil là-dessus, ajouta-t-il en tendant le dossier à couverture rouge.

— OK. À tout à l’heure, répondit Yann.

Et le petit homme rondouillard, à la calvitie débutante, s’en retourna dans son bureau, toujours souriant, le dossier rouge sous le bras.

\*\*\*

Le surlendemain, la brigade de gendarmerie de Lanmeur reçut la visite d’un officier de la section de recherches de Rennes. Le commandant Michel Le Clodec venait faire le point sur l’affaire de la maison de la pointe de Locquirec, avant que l’enquête ne prenne une nouvelle tournure.

— Comme vous le savez, dit-il à l’adjudant Le Guen, la société Plélan-Lahouen a des activités en rapport avec la Défense nationale dans les secteurs de l’électronique. Dans ces conditions, la DCRI<sup>1</sup> va se saisir de l’affaire. Dans l’immédiat, le ministère de l’Intérieur, par le biais d’un conseiller particulier du ministre, a diligenté un officier de la police judiciaire de Quimper. Elle – puisqu’il s’agit de la capitaine Mary Lester – devrait arriver en cours d’après-midi.

Devant la mimique de l’adjudant, il ajouta :

— Je n’ignore pas que la capitaine Lester n’est pas toujours en odeur de sainteté dans la Gendarmerie. Mais c’est une enquêtrice exceptionnelle, bien que ses méthodes soient parfois déroutantes, et j’entends que notre collaboration soit pleine et entière. Je pense m’être bien fait comprendre.

— Cinq sur cinq, marmonna Le Guen.

Mary Lester arriva une heure plus tard environ. Le planton lui ayant levé la barrière, elle gara sa DS3 gris clair dans la cour de la gendarmerie. Elle en sortit élégamment vêtue d’un blouson de cuir fauve, tandis que du côté passager s’extirpait un grand type dont on se demandait comment il avait pu tenir dans une aussi petite voiture. Depuis le hall d’accueil, les deux policiers furent conduits jusqu’au bureau du chef de brigade par un jeune gendarme répondant au nom de Le Digonnec. Là, les attendaient le commandant Le Clodec et l’adjudant Le Guen.

— Capitaine Lester, lieutenant Fortin, présenta Mary. Enchanté, mon commandant. J’ai beaucoup entendu parler de vous par le lieutenant Passepoil à propos d’une précédente enquête<sup>2</sup>.

— Ravi également de vous rencontrer, capitaine. Nous n’avions en effet pas pu collaborer directement lors de cette précédente affaire puisque vous enquêtiez d’un autre côté avec un inspecteur du prestigieux LAPD<sup>3</sup> ! Mais le lieutenant Passepoil s’est montré d’une redoutable efficacité. Un petit génie de l’informatique, semble-t-il.

— Oui, Albert Passepoil est exceptionnel quant il s’agit de trouver des informations dont on se demande toujours où il a pu aller les chercher. On le surnomme le « lieutenant informatique » ou le

---

1. Direction centrale des renseignements intérieurs.

2. Voir : *Les disparus de Saint-Tugdual*, nouvelle du même auteur.

3. Los Angeles Police Department. Voir : *Le phare breton à l’américaine*, nouvelle du même auteur.

« Lisbeth Salander breton »... Ce n'est pas un homme de terrain, certes non, mais il nous est d'une très grande utilité devant ses écrans magiques.

— En l'occurrence, dit Le Cloadec, ce serait plutôt d'un génie de la balistique dont nous aurions besoin !

Après un temps d'hésitation, Mary demanda :

— Dites-moi, mon commandant... mais je ne voudrais pas me montrer trop curieuse, bien que cela puisse être une qualité pour un officier de Police... vous êtes breton ?

Ah ! pensa Le Cloadec, voilà que ressurgissait cette interrogation, somme toute naturelle, qui titillait bien des personnes à l'énoncé de son nom purement breton qui collait si mal à son physique...<sup>1</sup> Il en livra à Mary l'explication :

— Mon père est breton, un pur Léonard de Roscoff, officier dans la Royale, mais ma mère est indienne, de l'ancien comptoir français de Pondichéry. Ils se sont rencontrés lors d'une escale de la *Jeanne d'Arc* aux Indes. Je suis né à Cléder.

— Mon père aussi était marin, dit Mary. Il l'est toujours, d'ailleurs. Retraité de la marchande, il commande actuellement le yacht d'un magnat du pétrole. Autant dire que je ne le vois pratiquement jamais.

— Et votre mère ?

— Elle est morte à ma naissance. C'était une grande pianiste, Prunelle Draoulec...

— Excusez-moi, cette fois c'est moi qui me montre trop curieux !

— Il n'y a pas de mal, mon commandant. Mais si nous en revenions à nos moutons, et plus exactement à notre amateur de fusil de chasse ?

C'est l'adjudant Le Guen qui fit alors le point sur l'enquête. Il replaça l'affaire dans son contexte, les activités de la société Plélan-Lahouen, les rendez-vous discrets de Yann Kerlan avec d'importants clients dans la maison isolée de la pointe de Locquirec, les coups de fusil tirés contre les volets de la maison... Il expliqua que l'on n'avait trouvé sur place aucun étui de cartouche. De fait, après expertises balistiques, il apparaissait que les coups de feu avaient été tirés par un ou plusieurs agresseurs, venus de la mer, depuis le petit îlot rocheux qui prolonge la pointe de Locquirec, rattaché à la côte à marée basse, et que l'on nomme l'île Verte en raison de la couleur de la pierre spécifique à cette région.

— Je suppose, demanda Mary, que vous avez mis en place une planque depuis la plainte de monsieur Kerlan ?

— Affirmatif, répondit Le Guen. Plus exactement, elle sera mise en place les soirs où monsieur Kerlan nous avisera d'un rendez-vous à la maison de la pointe. Il ne sert à rien d'y affecter des hommes en permanence. D'autant que les TIC<sup>2</sup> ne passent pas inaperçus lorsqu'ils opèrent sur le terrain. Nos mystérieux agresseurs les ont sans doute repérés. Nos mauvais plaisants vont donc y réfléchir à deux fois pour revenir prendre pour cible les volets rouges. C'est aussi l'opinion de monsieur Kerlan.

— À propos, comment vous est apparu monsieur Kerlan ? Préoccupé, inquiet, effrayé ?

— Rien de tout cela. En tout cas il n'en laisse rien paraître. C'est avant tout un commercial, toujours souriant. C'est comme s'il ne se sentait pas concerné par ces faits. J'ai plutôt l'impression que c'est son patron, ami et associé, monsieur Lahouen, qui l'a un peu forcé à venir porter plainte.

— Je le verrai, dit Mary, de même que toutes les personnes de son entourage et de celui de monsieur Lahouen. En attendant, j'aimerais aller voir sur place. Vous m'y emmenez, mon commandant ?

\*\*\*

La voiture de la Gendarmerie, conduite par Le Guen, prit la direction de Locquirec. Jean-Pierre Fortin s'était installé à la place du passager avant, pour allonger plus confortablement ses longues

---

1. Voir : *Les disparus de Saint-Tugdual*, nouvelle du même auteur

2. Techniciens d'identification criminelle de la Gendarmerie

jambes. Mary Lester et Michel Le Cloadec avaient investi les places arrière, profitant du paysage qui défilait derrière les vitres de la voiture. La campagne était verte, coupée de haies derrière lesquelles s'abritaient, ça et là, de cossues maisons blanches. À l'entrée de Locquirec, Le Guen gara la voiture sur le parking de la plage de Pors-ar-Villec. Sur la grève, la marée montante déferlait en longs rouleaux sur lesquels des surfeurs, dans leur combinaison de néoprène noir, se laissaient porter avec plus ou moins de succès, étendant leurs bras comme des ailes pour maintenir leur équilibre, avec en toile de fond la pointe des Corbeaux qui s'avancait en mer à l'ouest de la plage. D'autres amateurs se préparaient à l'arrière de camionnettes stationnées sur le parking, avec des discussions animées sur leur matériel, la météo, le vent, l'état de la mer...

Le quatuor de policiers et de gendarmes emprunta le chemin de la Pointe, à l'est de la plage, où quelques belles villas jouissaient d'un panorama imprenable sur le large. La dernière était bâtie un peu en retrait de l'extrémité de la pointe, au milieu d'un tertre verdoyant et abritée sous un grand pin maritime. C'était le théâtre des incidents qui les amenait ici.

La pointe de Locquirec, aussi appelée pointe du Château, s'avancait dans la mer en un éperon rocheux se prolongeant par un bloc de rochers verdâtres, portant bien son nom d'île Verte, où se tenaient, tels des sentinelles, de nombreux grands cormorans et goélands bruns. La mer venait écraser ses vagues écumantes sur cet ensemble rocheux et, à l'arrière, elle montait en une houle turquoise crêtée de blanc dans la baie de Lannion. Au loin, dans une brume violacée, on distinguait la côte de granit rose où, à l'extrémité, se détachait l'île Milliau au large de Trébeurden, cette ville se signalant par le grand immeuble de la Cité Hélios<sup>1</sup>.

Contournant la pointe, le chemin ramenait vers le bourg. Ainsi donc, comme l'avait expliqué Yann Kerlan, les visiteurs de la villa pouvaient venir chacun de leur côté pour éviter d'éveiller des soupçons. Sauf que des soupçons avaient été éveillés ! Quelqu'un avait été mis au courant, par un moyen ou un autre, de ces rendez-vous du soir. Et ce quelqu'un épiait sans doute les allées et venues et se permettait de tirer à coups de fusil de chasse sur la villa. Uniquement quand elle était occupée, semble-t-il, et donc pas seulement par actes de malveillance gratuits. Pour inquiéter ? effrayer ? voire davantage à plus ou moins long terme ?

Les soupçons pouvaient s'orienter vers un concurrent de la société Plélan-Lahouen, vers des agents de l'étranger en raison de l'activité particulière de ladite société, et pourquoi pas en direction simplement d'une querelle familiale... Mary venait de terminer une enquête où s'étaient posées des questions similaires à l'occasion de l'assassinat de Louis Sayzé<sup>2</sup>.

Tels étaient les sujets des échanges entre les enquêteurs alors qu'ils revenaient vers le bourg de Locquirec. Le chemin aboutissait juste derrière l'église, une église à l'élégant clocher Beaumanoir nichée dans un parc arboré qui avait jadis été le cimetière, comme le confirmaient quelques vieilles tombes subsistant de l'autre côté de l'édifice. Curieusement, le chemin menant à l'entrée de l'église était pavé avec d'anciennes pierres tombales aux inscriptions à demi effacées par le piétinement des fidèles et des touristes.

De l'autre côté de la rue, un haut mur blanc et de grands arbres dissimulaient une vaste bâtisse qui était le Grand Hôtel des Bains. Mary proposa à Fortin d'y établir leurs pénates pour la durée de l'enquête.

— *Putain !* Mary, se récria le grand lieutenant. Un quatre étoiles ! Tu ne crois pas que l'administration va me rembourser mes frais !

— T'inquiète, Jipi. Je m'en débrouille, lui répondit Mary. Et puis rappelle-toi, on enquête en préliminaire pour la DCRI, on peut se faire un petit extra.

— Si tu le dis, c'est toi la chef ! rétorqua Fortin.

Mary ne pouvait dire à son équipier que son « trésor de guerre » lui permettait de financer cet extra, les revenus provenant de l'héritage de la Gwrac'h et de l'invention du trésor du *Louvre*

---

1. Réalisation du style « cité radieuse » cher à Le Corbusier, conçue par l'architecte trieurdiniais Roger Le Flanchec (1915-1986), cette Cité Hélios est considérée comme une « verrue » pour les uns, comme un joyau architectural pour d'autres.

2. Voir : *Villa des Quatre-Vents*, par Jean Failler, aux éditions du Palémon.

arrondissant confortablement son traitement de capitaine de Police <sup>1</sup>. Et puis elle devait bien ça au lieutenant Jean-Pierre Fortin qui lui avait si souvent sauvé la vie dans des circonstances délicates, allant même jusqu'à risquer la sienne <sup>2</sup>.

Les deux policiers retournèrent avec les gendarmes à la brigade de Lanmeur, récupérèrent la DS3 de Mary et quittèrent leurs homologues de la maréchaussée après avoir projeté d'aller, le lendemain matin, auditionner toutes personnes concernées, à commencer par Jean-Patrick Lahouen et Yann Kerlan, à Morlaix.

Ils reprirent la route de Locquirec, mais par le chemin des écoliers ou plutôt des touristes, en passant par Plestin-les-Grèves et la corniche de l'Armorique. Après avoir permis quelques belles vues sur des paysages maritimes de rêve, la route arrivait au lieu dit Toul-an-Hery, alias le « trou de la charrette ». Là, après être passé sous le pont Cornic, le Douron louvoyait entre de grands bancs de sable avant de se jeter dans la baie de Lannion. De la jetée faisant face à la balise rouge de Pichodour érigée dans le cours du petit fleuve côtier, on apercevait, à travers le « trou » entre les côtes finistériennes et costarmoricaines qui avait justifié le nom du lieu-dit, les villas blanches de Locquirec blotties à l'extrémité de la presqu'île. Encore un bien bel endroit de notre belle Bretagne, songeait Mary. Après avoir franchi le pont Cornic et être ainsi repassés des Côtes d'Armor dans le Finistère, Mary et Fortin regagnèrent Locquirec. Ils dînèrent d'un plateau de fruits de mer à la brasserie du Port, profitant de la vue sur la plage prolongée par un « port qui sèche ».

\*\*\*

Le gendarme Le Dignonnet était fort pieux. Chaque dimanche que Dieu fait il se rendait dans la maison du Seigneur, un édifice de dentelle de granite que les hommes avaient élevé pour Lui rendre louange. Une maison fort longue et fort haute au demeurant, si haute sous son beau plafond voûté de bleu et étoilé que le gendarme Le Dignonnet songeait que cela devait coûter fort cher à chauffer lorsque le dimanche était bien pluvieux et froid. Car malgré sa piété et la liturgie, le gendarme Le Dignonnet avait parfois des pensées païennes, laissant son esprit divaguer surtout quand le sermon du recteur Le Braz dépassait la durée normalement accessible à la concentration du gendarme dans le domaine théologique. Les pensées du gendarme Le Dignonnet le renvoyaient alors dans sa maison à lui, c'est-à-dire en fait dans cette chambre que la Gendarmerie nationale mettait à sa disposition au siège de la brigade. Plus précisément, elles le renvoyaient devant ce calendrier qu'il aimait tant, où des jeunes hommes exhibaient leurs muscles, tous leurs muscles, alors que lui, Le Dignonnet, en avait si peu. Enfin... s'il en avait comme tout le monde, ils étaient bien discrets quand il se mettait nu et s'observait dans le miroir de son petit cabinet de toilette. Sortant de son rêve quelque peu déplacé en la circonstance, le gendarme Le Dignonnet revenait à la réalité en faisant tinter une pièce jaune et blanche dans la sébile que lui tendait mademoiselle Lipouzéré, la *karabasenn* <sup>3</sup>. Ayant ainsi rendu grâce à Dieu (et indirectement aux dieux du stade), il allait rendre grâce au dieu Bacchus au Café de la Place où il retrouvait l'adjudant Le Guen. Car si le gendarme Le Dignonnet était fort pieux, l'adjudant Le Guen était quant à lui fort mécréant et avait passé la durée de l'office à tester les qualités de quelques breuvages issus des grappes de la vigne, lesquelles grappes ne devaient ces qualités qu'au soleil, ce soleil qui ne brillait que parce que Dieu le voulait bien ; telles étaient en tout cas les certitudes du gendarme Le Dignonnet.

Mais aujourd'hui, Dieu l'en absolve, Yann Le Dignonnet allait de nouveau se livrer aux plaisirs de la chair. Ce soir, il irait retrouver son bel amant dans la maison de la pointe. Yann était un beau jeune homme blond, aux yeux d'un bleu profond, au corps mince et élancé. Oui, il aimait les hommes, et il n'y pouvait rien... Sa conscience de chrétien le mettait mal à l'aise parfois, mais, comme le chantait Charles Aznavour, nul n'avait le droit de le blâmer ou de le juger car c'était bien la nature qui était seule responsable s'il était homo...<sup>4</sup> et son Créateur l'avait fait tel !

---

1. Voir : *La Bougresse et L'or du Louvre*, par Jean Failler, aux éditions du Palémon.

2. Voir : *Le passager de la Toussaint*, par Jean Failler, aux éditions du Palémon.

3. « Bonne du curé », en breton

4. *Comme ils disent*, Charles Aznavour.



Ainsi, en ce beau soir de mai, Yann Le Dignonec empruntait le chemin de l'Île-Verte. Il avait laissé sa voiture près de l'église où il avait fait quelques dévotions pour alléger sa conscience. C'est donc d'un cœur léger qu'il rejoignit la maison de ses amours clandestines. Contrairement à l'habitude, la porte de la maison était entrouverte. Avec un peu d'inquiétude, Yann entra. Le salon, où son ami l'attendait en principe en sirotant un verre de whisky, était désert. Il se rendit dans la chambre. Là, une vision d'apocalypse l'attendait. Gradlon était étendu sur le lit, sa poitrine n'étant plus qu'un amas sanglant. Après une première pensée totalement incongrue en la circonstance – « heureusement ils n'ont pas touché au visage... » – Yann redevint le gendarme Le Dignonec. Il sortit son téléphone mobile de sa poche et appela ses collègues de la gendarmerie tout en se demandant comment il allait expliquer sa présence sur les lieux.

Son collègue de permanence ayant prit l'appel, il lui en exposa le motif :

— Lanoë ? c'est Le Dignonec ! Je suis passé par hasard à la maison de la pointe de Locquirec, tu sais celle qui est la cible du chasseur fou.

— Mais qu'est-ce que tu faisais là-bas ?

— Je te l'ai dit, je passais un peu par hasard. Enfin, comme on devait faire des rondes périodiquement, je me suis dit que pour me promener en bord de mer autant venir ici. Bon, mais ce n'est pas le problème, mon vieux ! J'y ai trouvé un cadavre !

— Quoi ?

— Tu es sourd ? Un ca-da-vre !!!

— Merde ! Il fallait que ça arrive. Je préviens le chef.

« Oui, il fallait que ça arrive... » songea Yann.

— Ah, Le Dignonec ! fit le brigadier Lanoë, ce cadavre... tu le connais ?

— Oui, répondit le gendarme Le Dignonec. C'est Jean-Patrick Lahouen...

\*\*\*

Mary et son fidèle Jipi venaient d'achever leur dîner et flânaient sur le remblai qui dominait la plage lorsque la *Petite musique de nuit* du divin Mozart fit entendre ses notes mélodieuses au fond de la poche du blouson de cuir de Mary. Elle sortit son portable et prit la communication.

— Capitaine Lester ? Ici le commandant Le Cloadec. Un meurtre vient d'être commis à la maison de la pointe. Pouvez-vous venir nous rejoindre rapidement ?

— Nous sommes sur le port de Locquirec. Nous arrivons immédiatement.

A l'extrémité de la partie carrossable du chemin, deux véhicules de Gendarmerie et une ambulance des sapeurs-pompiers lançaient les éclats colorés de leurs gyrophares sur le paysage d'ordinaire si paisible mais troublé ce soir par une agitation inhabituelle.

Le commandant de Gendarmerie attendait les deux policiers sur le pas de la porte de la maison.

— De qui s'agit-il ? s'enquit Mary.

— Il s'agit de Jean-Patrick Lahouen, répondit Le Cloadec en invitant Mary à entrer.

— Qui a découvert le corps ?

— Le gendarme Le Dignonec. Il effectuait une ronde de surveillance plus ou moins officieuse...

— Qu'est-ce qu'une ronde de surveillance plus ou moins officieuse ? Je croyais que vous deviez mettre en place des planques tout à fait officielles ?

— C'est-à-dire... fit le commandant d'un air un peu embarrassé. En fait nous n'avions pas été prévenus que la maison serait occupée ce soir. Dans ces conditions et comme convenu, il n'y avait pas lieu de dépêcher des gendarmes pour une surveillance. Cependant, Le Dignonec avait prévu de se promener en bord de mer et il a choisi cet endroit, au cas où il se passerait des choses anormales. Et effectivement il a vu quelque chose d'anormal. La porte était entrouverte. Il est entré et il a ainsi découvert le corps de monsieur Lahouen.

Le cadavre ensanglanté de Jean-Patrick Lahouen était encore sur le lit, dans la chambre où allaient et venaient les techniciens en combinaison blanche qui se livraient à leurs premiers travaux d'investigation. Dans le salon, deux sapeurs-pompiers attendaient le moment d'évacuer le corps en

discutant avec des gendarmes en uniforme. Le Digonnec, en civil, se tenait un peu à l'écart, son visage semblant ravagé par une émotion qu'il tentait de contrôler.

« Ce jeune gendarme a l'air particulièrement ébranlé, songea Mary ; certes, il n'est jamais agréable de découvrir une scène de crime quand on ne s'y attend pas. » Elle considérait toutefois son attitude un peu étrange.

— Quelles sont les premières constatations du légiste ? demanda Mary.

— La cause du décès ne fait aucun doute, répondit Le Cloadec. Elle est évidente : un coup de fusil de chasse tiré à faible distance, à chevrotines. Il n'y a aucune trace de lutte. Quant à l'heure de la mort, qui est survenue instantanément, elle se situe sans doute peu avant l'intervention de Le Digonnec, à 21 heures 30.

— Mais il n'a vu personne ?

— Non, il n'a vu personne. Peut-être que le meurtrier a emprunté l'autre partie du chemin du tour de la pointe. Ou bien il s'est caché dans le chaos rocheux ou les buissons en entendant arriver Le Digonnec.

— Dites-moi, mon adjudant, lança Mary à Le Guen, vous le connaissez bien votre gendarme Le Digonnec ? Il me semble bien sensible ?

— Le Digonnec est à la brigade depuis trois ans. Je le connais comme un collègue, sans plus. Il nous arrive de boire un verre ensemble, hors service, naturellement. Notamment le dimanche matin. Il fréquente assez régulièrement l'office de 10 heures et il vient ensuite me retrouver au Café de la Place où je passe la fin de matinée à refaire le monde, comme on dit, avec quelques amis d'enfance. Je suis né tout près de Lanmeur, à Guimaëc. Vous le trouvez sensible ? Je ne sais pas si on peut dire ça. Il n'avait sans doute pas prévu de trouver un cadavre en faisant sa petite promenade du bord de mer ce soir !

— Il connaissait Jean-Patrick Lahouen ?

— Lui et moi l'avions rencontré lundi dernier au cours de notre enquête, à la suite de la plainte déposée par Yann Kerlan. Mais dans la vie courante, nous ne faisons pas partie du même monde, monsieur Lahouen et nous.

Les techniciens poursuivaient leurs tâches tandis que les ambulanciers s'occupaient à évacuer le corps. Il restait aux gendarmes et policiers à faire maintenant à ce qu'ils avaient de plus dur dans de telles circonstances : annoncer la nouvelle aux proches.

L'adjudant Le Guen se proposa d'aller prévenir Maryline Lahouen, en compagnie de la gendarme Béatrice Prigent qui possédait hélas une bonne habitude de cette démarche auprès des veuves et des orphelins. Le commandant Le Cloadec et Mary Lester, assistés de Fortin, décidèrent d'un commun accord de se charger de la sinistre corvée auprès des parents de la victime.

\*\*\*

Jacques-Henry et Maïté Plélan habitaient une belle villa qui dominait la plage des Sables-Blancs, à la sortie de Locquirec, et avait une vue imprenable sur le grand large.

À peine Le Cloadec eût-il appuyé sur le bouton de la sonnette à la porte d'entrée que celle-ci s'ouvrit sur un Jacques-Henry Plélan vêtu d'un jogging bleu marine à bandes blanches. Une expression de surprise se lut sur son visage. Manifestement, les policiers n'étaient pas les visiteurs attendus.

— Bonjour, Monsieur Plélan. Pouvons-nous entrer quelques instants ? demanda le commandant.

Plélan guida Mary, Fortin et Le Cloadec, en traversant un vestibule décoré de vues marines, jusqu'à une grande pièce à vivre, partie salle à manger et partie salon, cette dernière meublée, autour d'une table basse où était disposé un service à whisky, avec de profonds fauteuils dans lesquels le propriétaire des lieux invita ses visiteurs à s'asseoir.

— Que puis-je pour vous ? fit Plélan avec un soupçon d'inquiétude dans la voix.

— Monsieur Plélan, répondit Le Cloadec, nous avons une mauvaise nouvelle à vous annoncer. Votre gendre, Jean-Patrick Lahouen, est décédé. Son corps sans vie a été retrouvé ce soir...

— Il a eu un accident de voiture en revenant de son travail ? demanda Plélan d'une voix blanche.

— Non. Malheureusement, je dois vous le dire, il a été assassiné. Nous l'avons retrouvé dans une maison de la pointe de Locquirec.

— Mon Dieu ! s'exclama Jacques-Henry Plélan en saisissant la carafe à whisky et s'en servant une rasade qu'il avala d'un trait. Ce n'est pas possible ! Comment ?

— Pour l'instant, nous ne pouvons pas vous en dire davantage. Il nous faut attendre les résultats de l'enquête scientifique et de l'autopsie.

— Ah oui... l'autopsie... fit Plélan comme s'il était déjà ailleurs, les yeux noyés dans le liquide ambré qui remplissait la carafe posée devant lui.

Puis, fixant Le Cloadec, il demanda :

— Puis-je le voir ?

— J'allais naturellement vous proposer de nous accompagner pour l'identification du corps, comme il est de règle, à moins que vous préféreriez laisser cette triste formalité à votre fille ?

— Non, non... je vous accompagne. Laissez-moi quelques instants pour m'habiller et prévenir ma pauvre femme, elle est très fatiguée et elle est allée se coucher tôt. Mon Dieu... ce n'est pas possible... répéta-t-il en quittant la pièce.

Le commandant Le Cloadec, Jean-Pierre Fortin et Mary Lester demeurèrent seuls dans la grande pièce dallée de gris. Les murs étaient simplement chaulés et, hormis la note de modernité apportée par les fauteuils, l'ameublement était résolument rustique, dans le plus pur style breton, avec des meubles en chêne foncé où brillaient une multitude de clous en laiton. Sur l'un des murs, la façade d'un ancien lit clos voisinait avec, d'un côté, une crédence où était posée une maquette de thonier et, de l'autre côté, un râtelier où étaient rangés des fusils de chasse. Il y avait la place pour cinq fusils. Quatre seulement y figuraient, retenus par une chaînette munie d'un cadenas. Le cinquième emplacement était vide.

\*\*\*

Pendant ce temps, l'adjudant Le Guen et la gendarme Prigent avaient accompli la même douloureuse démarche auprès de Marilyne Lahouen, qui dormait déjà, de même que ses enfants, à l'arrivée des gendarmes.

Maintenant, Marilyne était effondrée sur son canapé, les yeux noyés de larmes, ses deux enfants blottis dans ses bras. Leur jeune âge les empêchait de prendre la pleine mesure de ce qu'il venait d'arriver. L'instinct animal de Glaou semblait plus à même de comprendre la détresse de sa maîtresse ; le chien avait posé la tête sur les genoux de Marilyne et la regardait de ses grands yeux implorants.

Le Guen était assis en face de Marilyne, muet, se disant in petto qu'il préférerait cent fois la découverte d'une victime à l'annonce de cette découverte à la famille. Outre la terrible annonce faite à la jeune veuve, il allait devoir la questionner « à chaud » pour tenter d'orienter déjà l'enquête vers quelques pistes possibles. C'est vraiment dans ces moments-là qu'il lui arrivait de regretter d'avoir cédé à sa vocation de gendarme.

Brigitte Prigent s'était affairée à préparer un thé, et celui-ci refroidissait dans la tasse déposée devant Marilyne, maintenant à demi pleine. L'adjudant toussota avant de demander d'une voix qu'il s'efforça de rendre la plus douce possible :

— Madame Lahouen, avez-vous la moindre idée de ce qui a pu se produire ? Est-ce que vous connaissiez des ennemis à votre mari ?

— Je ne sais pas, répondit Marilyne avec un filet de voix. Je crois qu'il traitait quelques dossiers assez sensibles, mais de là à...

La voix de la jeune femme s'étrangla.

Dans cet interrogatoire informel et de routine, l'adjudant allait devoir poser la question délicate entre toutes... et, après avoir cherché un peu de force en échangeant un regard avec la gendarme Prigent, il tenta d'adopter la voix la plus neutre possible :

— Vous vous entendiez bien avec votre mari, vous n'avez pas de problème de couple ?

Marilyne leva la tête et, durant un bref instant, son regard se fit plus dur.

— Comment osez-vous ! fit-elle en haussant le ton.

Puis elle ajouta d'une voix étranglée :

— Vous ne pensez tout de même pas que c'est moi qui l'ai tué ?

Ses sanglots redoublèrent.

— Madame Lahouen, dit Le Guen en s'efforçant d'apaiser l'atmosphère, vous savez bien que dans une enquête criminelle il nous faut envisager toutes les possibilités.

Quelques instants auparavant, l'adjudant avait eu un appel téléphonique du commandant Le Cloadec qui l'avait avisé d'une découverte faite au domicile des parents de la jeune femme. Aussi en vint-il à demander :

— Est-ce que votre mari possédait un fusil de chasse ? Il semblerait que votre père lui ait offert l'un des siens récemment.

— C'est exact. Jean-Patrick envisageait de se mettre à chasser, lui aussi, comme papa. Ce n'est qu'un débutant, il n'en est pas comme lui à fabriquer ses propres plombs à l'ancienne. Comme il ne voulait pas conserver d'arme ici, à cause des enfants, il avait emporté le fusil à son entreprise, ainsi que le petit stock de cartouches qu'il a achetées. Je crois qu'il les conservait dans son coffre.

On sonna à la porte. Marilyne avait fait prévenir sa meilleure amie qui venait la soutenir dans l'épreuve. Les gendarmes en profitèrent pour s'éclipser, après avoir renouvelé leurs condoléances.

L'adjudant Le Guen se trouva tout de suite mieux au grand air, sur la terrasse de la maison qui surplombait le port de Locquirec où des voiliers de toutes tailles s'étaient affalés sur le sable, la mer s'étant retirée au loin.

Le Guen en aurait bien grillé une... mais il avait décidé non sans mal d'arrêter de fumer. Il gardait dans sa poche, comme un talisman, un vieux paquet avec une cigarette solitaire !

Les gendarmes regagnèrent leur voiture et repartirent vers Lanmeur.

\*\*\*

Le lendemain, le commandant Le Cloadec, l'adjudant Le Guen, la capitaine Mary Lester et le lieutenant Jean-Pierre Fortin faisaient le point sur l'enquête.

Le rapport du médecin légiste était sans surprise. La mort de Jean-Patrick Lahouen était consécutive à une décharge de chevrotines qu'il avait reçue en pleine poitrine, à une distance de trois mètres. Il n'avait été relevé aucune trace d'autres violences.

Les techniciens n'avaient constaté aucune effraction, et avaient relevé un nombre important d'empreintes digitales, ce qui semblait assez normal compte tenu de la destination de la villa telle que l'avaient explicitée Jean-Patrick Lahouen et Yann Kerlan. Par contre, dans la chambre, on ne trouvait que deux catégories d'empreintes, celle de Jean-Patrick Lahouen et d'une autre personne ; il n'y avait pas d'empreintes de Yann Kerlan. De là à en déduire que la victime avait une liaison extraconjugale dont cette chambre était le cadre, il n'y avait qu'un pas que les enquêteurs avaient franchi rapidement.

Le point intéressant ressortait du rapport balistique. Les plombs de chasse reçus par les volets de la maison étaient de fabrication artisanale et leur composition correspondait à celle qu'utilisait Jacques-Henry Plélan pour fabriquer ses propres munitions. Par contre les projectiles ayant provoqué la mort de Jean-Patrick Lahouen étaient des chevrotines et non de la simple grenaille.

Quant au cinquième fusil disparu, la perquisition faite au siège de la société Plélan-Lahouen n'avait pas permis de retrouver ce fusil que Lahouen avait reçu en cadeau de son beau-père. La perquisition faite au domicile des Lahouen s'était aussi révélée négative, semblant accréditer l'affirmation de Marilyne selon laquelle son mari ne conservait pas ce fusil chez lui. Pour sa part, Yann Kerlan avait déclaré ne pas être au courant du fait que son ami et associé avait apporté cette arme soit à l'entreprise, où il l'aurait conservée dans le coffre de son bureau, soit à la maison de la pointe.

En tout état de cause, un interrogatoire de Jacques-Henry Plélan était inévitable.

\*\*\*

Le patriarche de la famille était effondré sur son siège dans la salle d'interrogatoire de la gendarmerie, face au commandant Le Cloadec et à Mary Lester, l'adjudant Le Guen et Jean-Pierre Fortin se tenant de l'autre côté de la glace sans tain. Jacques-Henry Plélan semblait avoir vieilli de plusieurs années en quelques heures. Il y avait la maladie de son épouse, le drame qui venait d'atteindre sa fille et son entreprise par l'assassinat de son gendre, et puis maintenant les soupçons qui pesaient sur lui.

Ses dénégations étaient véhémentes quant au meurtre de Jean-Patrick Lahouen. De plus aucune chevroline n'avait été retrouvée chez lui. Par contre il avait avoué très rapidement être l'auteur des coups de fusil de chasse dans les volets de la maison. Il faut dire qu'il n'avait guère le choix à ce sujet, de fortes présomptions tendant à conclure à sa culpabilité. C'est le mobile qui restait encore flou.

— Pour la énième fois, je n'ai pas tué Jean-Patrick... Pourquoi l'aurais-je fait ? Ma fille en était éperdument amoureuse et je ne veux que son bonheur. D'un autre côté, il était un dirigeant exemplaire pour l'entreprise que j'ai créée. Ça aurait été suicidaire de m'en séparer, par quelque moyen que ce soit, et surtout par un meurtre ! Je suis parfaitement incapable de tuer un homme !

— Mais, demanda Mary, pourquoi avoir arrosé de grenaille la maison de la pointe ?

Si monsieur Plélan avait reconnu être l'auteur de ces coups de fusil, il se tenait dans un mutisme obstiné sur les motifs qui l'avaient poussé à ces actes de folie.

Mary se risqua à poser la question :

— Monsieur Plélan, êtes-vous au courant d'une liaison extraconjugale que votre gendre aurait pu abriter dans cette maison ?

L'expression fugitive qui passa sur le visage de Jacques-Henry Plélan montra que Mary avait vu juste.

— Monsieur Plélan, de toute façon nous trouverons tôt ou tard, ajouta Le Cloadec.

— Puis-je avoir un autre verre d'eau ? implora monsieur Plélan d'une voix blanche.

Quelques instants plus tard, Le Guen entra dans la salle pour apporter un verre et une bouteille d'eau minérale et s'éclipsa. Jacques-Henry Plélan but une longue gorgée et se pencha en avant, le dos voûté, la tête basse.

— Oui, fit-il, je savais quelle était la destination de la maison de la pointe, ou plus précisément de sa chambre... C'est difficile à dire...

Monsieur Plélan marqua une longue pause. Les policiers craignirent qu'il ne continuât pas. Mais il reprit, d'une voix plus affirmée :

— Malgré tout le bonheur que je souhaite à ma fille, le fait que mon gendre ait une maîtresse m'importerait peu, pourvu que son mariage ne soit pas menacé. Et dans notre famille on ne divorce pas !

Il marqua de nouveau une pause, tandis que Mary pensait qu'elle avait de nouveau affaire à un macho d'un autre temps. Mais elle entrevoyait qu'il y avait autre chose.

— Non, affirma monsieur Plélan, mon gendre n'avait pas de maîtresse. Tout au moins au sens où vous l'entendez. Mon Dieu, ajouta-t-il d'une voix étranglée, que c'est difficile... J'avais découvert que Jean-Patrick était bisexuel, comme on dit. Depuis quelque temps, son penchant pour les hommes s'était affirmé, en fait depuis qu'il avait rencontré quelqu'un qui le détournait de plus en plus de ses devoirs. C'est pour les effrayer et les dissuader de poursuivre cette liaison que je venais tirer des coups de fusil de chasse dans les volets. Mais encore une fois, je ne l'ai pas tué !

Jacques-Henry Plélan semblait soulagé. Il but de nouveau une longue gorgée d'eau. La question suivante allait de soi :

— Monsieur Plélan, demanda Mary, est-ce que vous connaissez l'identité de l'amant de votre gendre ?

— Ou... oui, répondit-il en hésitant. Mais c'est très gênant...

— Monsieur Plélan, est-il utile de vous rappeler qu'il s'agit là d'une enquête criminelle ? Je vous somme de nous dire ce que vous savez ! Qui Jean-Patrick Lahouen attendait-il ce soir-là à la maison de la pointe ?

— Je vais vous le dire...

Sa réponse fit l'effet d'une bombe dans la gendarmerie !

\*\*\*

Face à ses collègues et aux policiers quimpérois regroupés dans le bureau de l'adjudant Le Guen, le gendarme Le Dignonnet était décomposé. Intérieurement, il suppliait son Créateur de lui permettre de surmonter cette épreuve. Il y avait l'aveu de son homosexualité qu'il avait dû faire devant ses collègues, mais il y avait surtout au fond de lui ce sentiment qu'il était sans doute indirectement responsable de la mort de son amant.

— Yann, fit gentiment Mary, pourquoi n'avoir rien dit depuis le début ? Je sais que ce devait être pénible, mais nous aurions peut-être gagné un peu de temps sur cette enquête et sans doute même évité le meurtre. Savez-vous qui était au courant de votre liaison avec Jean-Patrick Lahouen ?

— Personne dans sa famille, enfin c'est ce que je croyais, répondit Le Dignonnet.

Le gendarme se mit à sangloter.

— Nous nous aimions, fit-il. Mais Jean-Patrick avait tout fait pour protéger notre liaison. Il avait eu l'idée de louer cette maison isolée. Nous prenions de grandes précautions pour nous y retrouver. Mais dès les premiers coups de fusil, j'avais compris que quelqu'un avait découvert notre secret et voulait nous intimider.

— Vous n'aviez pas envisagé qu'il pouvait s'agir de son beau-père ?

— Non, je ne pensais vraiment pas qu'il savait.

— Et sa femme, savait-elle ?

— Oh non ! Jean-Patrick voulait absolument la protéger. Malgré tout, il avait une grande tendresse pour Marilyne, et il avait une passion pour ses enfants.

Il marqua une pause, avant de poursuivre.

— Si je pouvais avoir un soupçon, cela concernait la seule personne que je savais au courant et qui devait protéger ce secret.

— Qui ?

— Le meilleur ami de Jean-Patrick : Yann Kerlan.

\*\*\*

Yann Kerlan se trouvait à son tour dans la salle d'interrogatoire. Il arborait toujours le même petit sourire, celui qui ne paraissait pas devoir quitter son visage quelles que soient les circonstances, en bon professionnel des relations publiques.

— Monsieur Kerlan, dit Mary, vous aviez affirmé que la maison de la pointe avait été louée par Jean-Patrick Lahouen pour abriter des rendez-vous secrets avec des clients de la société Plélan-Lahouen, que vous étiez le plus souvent l'interlocuteur de ces clients dans cette maison, et que vous étiez l'occupant lors du coup de fusil de chasse dans les volets qui vous a incité à venir porter plainte à la gendarmerie. Vous confirmez ces déclarations ?

— Écoutez, répondit Yann, Jean-Patrick n'est plus là pour confirmer ou infirmer quoi que ce soit. Mais bien évidemment, je dois rétablir la vérité. C'est lui qui se servait de cette maison isolée pour abriter ses... disons ses relations extraconjugales. Il m'avait demandé de le couvrir, c'est ce que j'ai fait en toute amitié et en toute loyauté. J'en demande pardon à Marilyne.

— C'est tout à votre honneur, persifla Mary. Donc, en pratique, vous n'êtes jamais allé à la maison de la pointe ?

— Effectivement, je n'y suis jamais allé. Plus précisément je n'y suis jamais entré.

— Vous n'y êtes donc pas allé mercredi soir ?

— Mercredi, fit Kerlan étonné, le soir de la mort de Jean-Patrick ? Bien évidemment non !

— Comment expliquez-vous, dans ces conditions, que nous ayons trouvé vos empreintes sur la poignée de la porte d'entrée ? demanda Mary.

— Quoi ?

— J'attend vos explications, dit la capitaine dont le ton s'était durci.

Le silence s'était abattu sur la salle. Yann Kerlan avait perdu son sourire.

— Alors ? insista Mary qui ajouta : vous savez ce que je crois, monsieur Kerlan ? Vous en aviez assez d'être le second de monsieur Lahouen. L'examen de la situation de votre société montre qu'elle n'était pas aussi florissante qu'on aurait voulu nous le faire croire. La société Electronic-International proposait une fusion. Dans ce cadre, les dirigeants de celle-ci auraient bien voulu que vous preniez les rênes de la nouvelle société mais monsieur Plélan s'y était formellement opposé. Vous avez pensé qu'en éliminant Jean-Patrick Lahouen vous arriveriez à vos fins. Vous avez imaginé utiliser les incidents qui avaient lieu à la maison de la pointe. Vous avez subtilisé le fusil de chasse que votre ami conservait dans le coffre de son bureau auquel vous aviez accès.

— Quoi ? Mais c'est n'importe quoi ! s'emporta Yann Kerlan. Jean-Patrick n'avait pas d'arme dans son bureau !

— Nous savons que si, intervint le commandant Le Cloadec. Allons, avouez Kerlan, le jury d'assise en tiendra compte.

— Mais non ! dit Yann Kerlan qui se tassait de plus en plus sur son siège. Écoutez, ce n'est pas du tout ce que vous croyez...

Il s'affaissa sur la table, la tête sur ses bras croisés, puis se redressa, le teint livide.

— Bon, je vais tout vous dire.

— Ce serait en effet plus raisonnable, constata Le Cloadec.

— Mercredi soir, Jean-Patrick avait en effet rendez-vous avec son amant et, comme d'habitude, il m'en avait averti afin qu'en cas de problème ce soit moi qui déclare être allé à la maison de la pointe pour rencontrer un client. Malgré ce qu'il avait été convenu, il m'a défendu de prévenir la gendarmerie, car il ne tenait évidemment pas à ce qu'il soit vu là-bas, surtout en compagnie de... enfin vous comprenez !

« Dans la soirée, j'ai reçu un appel téléphonique de Marilyne. Depuis quelques jours elle était au courant – je ne sais comment – de la liaison de son mari et de ses escapades à la maison de la pointe. Elle était complètement affolée. Elle m'a dit qu'elle venait de faire une grosse bêtise et elle me demandait de venir la rejoindre d'urgence à la pointe de Locquirec.

« Une grosse bêtise ! Ça oui ! Elle venait, dans un accès de crise de jalousie, de tuer son mari avec le fusil de chasse que lui avait donné son père et qu'il gardait non pas au bureau mais bien à son domicile, avec des munitions diverses, plombs et chevrotines, qu'il avait achetées en quantité sans trop s'y connaître. Lorsque je suis entré dans la maison, je n'ai pu que constater le carnage. Marilyne était tétanisée. Initiée très jeune à la chasse par son père, elle n'avait pas raté son coup. Je l'ai réconfortée, j'ai effacé le maximum d'empreintes possibles et j'ai jeté le fusil à la mer. Et puis j'ai reconduit la malheureuse chez elle. Ses enfants dormaient. Je lui ai donné un calmant et je l'ai aidée à se coucher, et puis je suis rentré chez moi... Voilà !

« Je vous conjure de me croire, c'est hélas la triste réalité. »

Et Yann Kerlan s'effondra en sanglotant.

\*\*\*

Après l'arrestation de Marilyne Lahouen et ses aveux, les policiers quimpérois prirent congé des gendarmes.

— Merci pour votre aide, dit le commandant Le Cloadec.

« Mais dites-moi, capitaine, ajouta-t-il, qu'est-ce que c'est que cette histoire d'empreintes de Yann Kerlan qui auraient été retrouvées sur la poignée de la porte ? Du bluff ?

— Vous pouvez appeler ça comme ça, mon commandant. Je dirais plutôt un tout petit mensonge pour aider la vérité à sortir du puits.

« Et surtout, ne me parlez pas de mauvaise foi féminine... c'est une notion qui m'est totalement inconnue, ajouta Mary en riant. »

JEAN-CLAUDE COLRAT  
*Orléans, juin 2013*